



P.V. du samedi 28 juin 2008 à Sainte-Luce sur Loire

Les sociétés et associations affiliées à la Ligue Atlantique de Football se sont réunies le samedi 28 juin 2008 dans la salle Ligéria à Sainte-Luce sur Loire.

Avant d'ouvrir officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire de la L.A.F. Michel Tronson donne la parole à Monsieur Bernard Aunette pour qu'il présente sa commune.

Accueil par Monsieur Bernard Aunette - maire de Sainte-Luce sur Loire _____

Monsieur le maire remercie les représentants de la Ligue d'avoir choisi Sainte-Luce sur Loire pour cette assemblée générale électorale. Il présente brièvement sa commune qui compte 14 000 habitants. Il met en exergue le club de l'US Sainte Luce sur Loire « *Un club jeune et dynamique* » qu'il souhaite voir progresser dans les années à venir.

Il invite, ensuite, les participants, s'ils ont un petit moment, à assister à la fête des guinguettes qui a lieu ce même jour à partir de 18h30 sur les bords de Loire et leur souhaite une bonne journée.

Michel Tronson remercie Monsieur Bernard Aunette et lui remet la médaille d'or et un fanion de la Ligue.

Applaudissements.

Michel Tronson déclare, alors, ouverte l'Assemblée Générale Elective et passe au premier point de l'ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 novembre 2007 à Beaupréau _____

En l'absence de remarques, d'abstentions et d'avis contraires le procès-verbal paru dans le journal Atlantique Foot n°1 896 du 02 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour en appelle alors au discours du Président de la Ligue.

Discours du Président de la L.A.F. _____

Michel TRONSON prononce le discours suivant :

« *Bonjour les Amis,*

L'ordre du jour de cette assemblée particulière est copieux.

Nous avons des décisions importantes à prendre sur des sujets déterminants pour l'avenir. Vous les connaissez de longue date, l'information vous a été communiquée et je ne doute pas que la réflexion a été conduite dans vos clubs.

*Mais tout d'abord, le temps est venu de **remettre les clés sur la table**, comme je vous le disais en 2005, à La Roche sur Yon et de vous rendre compte de nos quatre ans de gouvernance, les yeux dans les yeux, loyalement.*

Notre bilan, je vous en ai communiqué les grandes lignes dans la Newsletter N° 5, et vous l'avez peut-être vu défiler dans le montage en boucle qui vous a accueillis dans cette salle.

Je n'y reviendrai pas dans le détail, ce serait fastidieux.

Quelques points essentiels seulement...

Nous avons beaucoup travaillé, beaucoup et bien.

Pas tout réussi, mais bien travaillé...

Aucune raison d'être modeste, puisque c'est un travail d'équipe.

Et puis, si la modestie est l'art de faire dire par les autres tout le bien qu'on pense de soi, gagnons du temps, je vais le faire moi-même.

Nous avons quelques raisons légitimes d'être fiers.

Les objectifs annoncés en 2004 ont été réalisés, dépassés parfois.

*Mais nous avons le sentiment d'être **au milieu du gué** : Il nous faut approfondir, consolider, peaufiner.*

• L'informatisation, c'est fait !...

Le PIC (Plan d'Informatisation des Clubs) est franchi !...

Les clubs sont équipés, une messagerie officielle facilite la communication et va simplifier grandement nos procédures, FootClubs est un outil formidable en développement, que nous allons ensemble nous approprier dans les années à venir.

Tout changement engendre des réticences, des craintes, voire des résistances, mais on ne résiste pas longtemps au vent de l'histoire : il nous porte ou nous emporte.

Un réseau solidaire est en place, 23 référents de secteurs, formés et équipés par la Ligue ont pour mission d'accompagner les clubs dans cette révolution.

Car c'est bien une révolution que l'on initie, et qui nécessite patience et compréhension mutuelle, et qui ne peut se réaliser sans des ajustements.

Tout est fait pour vous, mais rien ne peut se faire sans vous...

Comment vous informer, si vous ne consultez pas votre messagerie ?...

Comment vous former, si vous ne sollicitez pas les référents de secteurs ?...

• Le foot féminin :

+ 26% en 4 ans

C'est beaucoup, et néanmoins pas le décollage espéré compte tenu des moyens mis en œuvre.

22 centres d'animation l'an dernier, 35 cette saison, ont fait découvrir le football aux filles et doivent nous permettre de créer des structures d'accueil de proximité, groupements féminins sur tout le territoire de la Ligue., plus pérennes que les sections d'un seul club, souvent dépendantes de quelques dirigeants.

• Le foot en milieu scolaire

Le maillage des structures d'accueil est aujourd'hui satisfaisant.

De la sixième à l'université, 73 sections, locales, départementales, régionales accueillent joueuses et joueurs, mais aussi des éducateurs dans les quatre SSA, mais aussi, nous le souhaitons, les jeunes passionnés par l'arbitrage que nous aimerions voir grandir avec les joueurs dans ces sections.

• La labellisation des écoles de football

Cette démarche qualitative est un formidable levier de progression, sportive et éducative.

C'est là que se joue l'avenir de notre sport, et la Ligue s'est engagée totalement dans ce projet, en missionnant un de ses CTR, en éditant un outil de suivi du jeune joueur : le passeport.

• L'arbitrage

La nouvelle politique initiée par la CRA et le travail de sa section formation portent leurs fruits.

La Ligue avait obtenu 1 JAF en 10 ans.

Depuis 2006, 6 de nos jeunes arbitres ont franchi ce seuil décisif.

Cette saison, cinq arbitres Atlantique intègrent la filière fédérale et trois autres connaissent une promotion.

Et puis, nous avons une réserve inépuisable d'excellents futurs arbitres... autour des stades !...

• La professionnalisation des services

Elle est en cours : profil de postes, fiches de mission, procédures opérationnelles par service, entretiens annuels de progrès avec des objectifs personnalisés, tout cela est en place à la Ligue Atlantique

• **L'harmonisation des districts**

Grand sujet de satisfaction.

Une richesse et un atout majuscules pour la Ligue : la complicité des quatre présidents.

Des différences, des débats, des échanges mais une solidarité loyale pour l'intérêt de la Ligue.

• **La formation d'éducateurs**

3600 ont été formés par l'ETR au cours de la mandature !...

Voilà qui nous autorise à aborder en termes qualitatifs l'encadrement des équipes opérant dans les compétitions régionales. C'est pour demain...

Je voudrais aussi évoquer deux sujets qui me tiennent à cœur :

• **La Féminisation**

Il reste beaucoup à faire mais 512 femmes occupent des postes de responsabilités, deux fois plus en pourcentage que de pratiquantes. Peut faire mieux, mais sur la bonne voie.

• **La lutte contre les incivilités**

Dossiers disciplinaires = - 25 % depuis le début de la mandature, le niveau le plus bas depuis 10 ans.

L'observatoire de la violence que nous avons mis en place démontre qu'elle reste statistiquement anecdotique.

Mais attention, ne baissons pas la garde !...

Nos dispositifs sont sûrement imparfaits, mais nous leur devons ces chiffres.

L'exclusion temporaire, nous en parlerons plus avant dans cette assemblée.

L'article 39 bis est complexe et a peut-être fait son temps : nous avons commencé à étudier une alternative, la licence à points, objectif d'ailleurs fixé récemment par le Secrétaire d'État chargé des Sports aux cinq sports collectifs majeurs.

C'est peut-être Laporte de sortie pour le 39 bis !...

Alors, le foot macho, le foot violent, ces clichés ont la peau dure, mais ça ne résiste pas à l'analyse objective.

Les indicateurs de la mandature démontrent que le football amateur se porte bien en Atlantique :

Sur le plan quantitatif :

+ 4% sur l'ensemble des effectifs (de 118000 à 123000)

+ 16% sur le foot d'animation

Sur le plan qualitatif, le parcours en Coupe de France du Poiré, de Carquefou, les performances de notre sélection en Coupe UEFA des Régions, demi-finaliste en 2006, vainqueur en 2008 sont éloquentes.

Nous tenons notre rang dans les compétitions nationales, mention spéciale à Luçon pour une saison d'exception, Nantes retrouve l'élite...

Alors, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Que nenni !...

La **judiciarisation** galopante est un sujet d'inquiétude.

La vérité du terrain, les règles que nous nous sommes donnés nous-mêmes sont de plus en plus contestées a posteriori ...

Le syndrome d'Abraracourcix se développe... et nous épuise !...

C'est la faute à...

L'arbitre, le terrain, le vent, le règlement, la Ligue... Rousseau, Voltaire, comme le chantait Gavroche, tout sauf **NOUS** !...

A quand, comme d'autres savent le faire, les vaincus applaudissant leurs vainqueurs... La balle est dans votre camp...

L'esprit sportif, c'est avant tout d'accepter le verdict de la confrontation, avec tous les aléas qui en font l'incertitude, et qui autorisent aussi les exploits les plus improbables...

Le tissu bénévole est fragile, l'engagement personnel à l'image des évolutions sociétales...

Parlons bas... Je ne veux pas réveiller le monstre du Loch Ness qu'est le statut du bénévole. Vous en connaissez les mœurs : il fait un tour à la surface en période électorale et replonge ensuite dans les abysses pour se faire oublier.

Les distinctions, les médailles, les diplômes sont légions...

Récemment encore, j'ai été sollicité pour désigner des candidats à un nouveau diplôme de "bénévole méritant" !...

Je voudrais féliciter ici l'inventeur de ce pléonasme audacieux !...

Un bénévole méritant, il fallait y penser !...

Bravo, Monsieur, pour ce concept révolutionnaire !...

Mais, il y a peut-être d'autres pistes à creuser...

Et si, à la fin d'une vie d'engagement bénévole significatif, la nation reconnaissante offrirait quelques points de retraite supplémentaires à celui qui a choisi de travailler plus... pour gagner moins, sauf, au mieux, l'estime et la gratitude de ceux pour qui il s'est engagé...

Et si l'État subventionnait le sport à la hauteur de ce que le sport apporte à l'État ?...

Taxes sur les carburants, TVA sur les achats...

80000 rencontres... 15 millions de kms parcourus... 1 million de litres de carburant consommés...

Vous, les clubs d'Atlantique, selon une évaluation (à affiner) réalisée par nos services, sur ces seuls deux postes budgétaires c'est plus d'un million et demi d'euros que vous versez par saison dans l'escarcelle commune...

Et oui, si...

On peut rêver...

On doit, en tout cas, se positionner en partenaires, pas en mendiants, vis-à-vis des pouvoirs publics...

D'autant que le football participe grandement à l'amélioration des équipements : 3,3 M€ affectés aux collectivités depuis 2003 par le FAI !... ça aussi, ce n'est pas anecdotique...

On doit imaginer et bâtir un **nouveau contrat social du volontaire bénévole**...

Aujourd'hui le Trois-Mâts de la Ligue fait escale.

Un équipage met pied à terre. Je suis fier d'en avoir été le capitaine.

Sept membres resteront à terre pour le prochain voyage.

Merci à Alain Dayot, Claude Barreteau, fidèles parmi les fidèles, qui ont dépassé la date de préemption... mais que nous continuerons à solliciter... On ne brûle pas les bibliothèques...

Merci à Gilles Grimaud, Théo Brémont, André Lelièvre, Bernard Bobier, Michel Tharreau qui ont choisi d'orienter autrement leur engagement dans le football.

La Ligue vous est reconnaissante de l'avoir servie, je vous suis reconnaissant de m'avoir supporté...

Un autre équipage embarquera tout à l'heure pour une traversée de quatre années.

Il s'est réuni et a déjà pris la mesure de l'engagement.

Il connaît sa mission...

Il porte des projets et des rêves...

Et puisqu'"il n'est pas de vent contraire à qui connaît son port"...

Bon vent à la Ligue Atlantique...

Et Merci à vous, Bonne assemblée... ».

Vifs applaudissements.

Le point suivant de l'ordre du jour concerne les élections au Conseil de Ligue.

Elections au Conseil de Ligue

Patrick Messus – Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (C.R.S.O.E.) expose les modalités du vote et en rappelle les consignes.

Il manque sur la liste le représentant des éducateurs en vacance de licence. Il s'agit de Jean-Claude Bauduin qui sera coopté et proposé lors de la prochaine Assemblée Générale de Ligue en octobre prochain.

Une pause est effectuée pendant les opérations de vote.

Réforme de la représentativité

Alain Durand – pilote de ce projet – présente la pyramide participative envisagée par le groupe de réflexion nommé MP3 (Management Par Projet et Processus) dont les clubs ont pu prendre connaissance avec la Newsletter N° 03 envoyée sur leur boîte de messagerie officielle.

Cette pyramide participative part des clubs et passe par les secteurs, les assemblées de districts, l'AG de Ligue pour aboutir à celle de la F.F.F..

Le constat est que les assemblées de Ligue sont lourdes et frustrantes.

Lourdes parce qu'elles impliquent tous les clubs, le club loisir de 15 licenciés, comme le club libre de 600 licenciés.

Frustrantes, parce qu'elles n'autorisent pas un vrai échange, faute d'une réflexion concertée en amont.

L'objectif est donc qu'avant d'arriver en AG de Ligue, les vœux de la Ligue comme les propositions des clubs doivent être discutés dans les clubs, les secteurs, et synthétisés au niveau des districts.

Alain Durand décline alors la nouvelle organisation envisagée pour mettre en place cette réforme.

➤ **Composition des assemblées générales**

- Assemblées de secteurs

Y assistent tous les clubs, quelque soit leur statut, dont le siège social est sur le territoire du secteur défini par le District.

- Assemblée générales de district

Y assistent les clubs de tous statuts et tous niveaux ressortissant du district et les membres individuels rattachés au centre de gestion.

- Assemblées générales de Ligue

Y assistent les clubs de Ligue (dont l'équipe fanion joue en nationale ou régionale), les Grands Electeurs de Secteurs représentant les districts, les membres individuels rattachés à la ligue.

➤ **Obligations des clubs**

La participation des clubs aux assemblées consultatives de secteur est libre.

La présence physique des clubs concernés aux assemblées de district et de Ligue est obligatoire.

➤ **Les Grands Electeurs**

Ils sont élus dans le cadre des assemblées consultatives de secteurs, à raison de 3 par secteur.

Ils sont élus pour la durée de la mandature, soit 4 ans.

➤ **Répartition des voix**

Les clubs de Ligue portent 60 % des voix, les 40 % restant seront portés par les Grands Electeurs.

Cette répartition résulte de la logique, tant il apparaît normal que les clubs de Ligue est une voix prépondérante pour le vote des textes qui les concerne.

Les clubs de districts pourront venir assister aux assemblées générales de Ligue mais en simples auditeurs.

Daniel Delaunay (vice-président de l'Energie Le May sur Evre) demande ce qu'il passera si les Grands Electeurs sont plus représentés physiquement que les clubs de Ligue lors d'une AG de Ligue.

Michel Tronson lui répond qu'il espère que les clubs de Ligue auront un reflexe citoyen en assistant aux AG de Ligue et que, si ce n'était pas le cas, ce sont les voix des présents qui seront prises en compte.

Thierry Delthe (secrétaire de la Patriote de Chantonay) demande sur quels critères se baseront les Districts pour répartir les voix pour l'élection des Grands Electeurs de Secteur. Michel Tronson lui répond que les modalités de ces élections relèvent de l'initiative des districts et qu'il est de leur compétence de procéder à une répartition proratisée des voix.

Le projet est, alors, soumis au vote des clubs. Avec sept (07) clubs qui s'abstiennent et deux (02) contre, le projet est adopté.

Avenir d'Atlantique Foot

Michel Tronson passe la parole à Jean-Luc Marsollier pour qu'il présente les projets de la Ligue en ce domaine.

Ce dernier commence par déclarer « *Même si elle n'est pas seule et pas immédiate, la culture papier n'est pas morte* ».

Il présente le numéro zéro du « mag » Atlantique Foot qui a été distribué à l'entrée de la salle avant l'AG. « *Ce nouveau magazine doit être considéré comme une plus value, notre volonté est de faire en sorte que ce journal soit le votre* ».

Jean-Luc Marsollier présente alors les trois alternatives possibles concernant l'avenir d'Atlantique Foot :

- Le garder sous sa forme actuelle
- Adopter la formule magazine
- Décider de sa disparition

Avant de soumettre ces propositions au vote des clubs, il précise que, suite aux modifications des textes fédéraux, le support papier n'est plus obligatoire pour la validation des textes et décisions officiels. Cette diffusion sera désormais faite à travers la messagerie officielle des clubs et sur les sites de la Ligue et des districts.

Il ajoute que, nonobstant ce fait, il lui semble important de cultiver notre identité à travers un support papier.

Il présente la trame envisagée pour la formule magazine d'Atlantique Foot. Trois aspects seraient développer dans chaque numéro : Un dossier thématique de fond – Un événementiel et la vie des secteurs.

Après un débat constructif et de nombreux échanges avec les représentants des clubs, l'assemblée décide, d'adopter la formule suivante : publication de quatre numéros d'Atlantique Foot sous sa forme actuelle avant de passer à la formule magazine.

Michel Tronson accorde, alors, une pause de 20' avant de passer à la suite des débats.

Résultat des élections au Conseil de Ligue

Au retour des délégués des clubs dans la salle Michel Tronson passe la parole à Patrick Messus – Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (C.R.S.O.E.) pour qu'il proclame le résultat des élections.

Ces résultats sont les suivants :

L'ensemble des clubs présents représentaient 3 218 voix. Il en fallait, donc, 1 610 pour être élu.

Tous les candidats ont été élus.

Au titre des Présidents de Districts

Alain Durand : 3 063 voix

Jean-Yves Gautier : 3 053 voix

Alain Martin : 3 038 voix

Au titre des Conseils de District

Georges Jouy – 44 : 3 057 voix

Georges Le Gledic – 44 : 3 019 voix

Guy Ribault – 49 : 3 035 voix

Hubert Sourice – 49 : 3 018 voix

Alban Blanchard – 85 : 3 055 voix

Jean-Jacques Gazeau – 85 : 3 045 voix

Au titre des familles

Bernard Serisier – Arbitre : 3 073 voix

Yves Le Floch – Médecin : 3 073 voix

Chantal Michaud – Foot Féminin : 3 063 voix

Alain Charrance – Foot Diversifié : 3 047 voix

Au titre de Président sortant

Michel Tronson : 2 976 voix

Au titre des membres indépendants

Jean-Luc Marsollier – 44 : 3 039 voix

Félix Tronson – 44 : 2 999 voix

Bruno Orain – 49 : 2 927 voix

Gérard Besson – 49 : 3 047 voix

Denis Annereau – 85 : 3 026 voix

Michel David – 85 : 2 989 voix

Les nouveaux membres du Conseil de Ligue se retirent alors pour choisir le Président qu'ils proposeront au suffrage des clubs.

Pendant ce temps, la parole est donné à Alain Cauet – président de l'US Sainte Luce sur Loire pour qu'il présente son club.

Présentation du club de l'US Sainte-Luce sur Loire par Alain Cauet – président _____

Alain Cauet commence par faire un bref historique de son club.

Il met en exergue les performances en Coupe de France de ses voisins de l'USJA Carquefou sous les applaudissements de la salle.

Concernant l'US Sainte-Luce sur Loire, il précise que le club compte environ 400 licenciés.

Il ironise, ensuite, sous les rires de la salle, sur le discours tenu en début d'assemblée par le maire de la commune. Plus particulièrement en ce qui concerne les terrains mis à disposition du club.

Enfin, il souligne les actions humanitaires : le tournoi poussins annuel dont l'intégralité de la recette est reversé à la Ligue Contre le Cancer et la participation tous les deux ans au téléthon.

Il conclut en souhaitant une bonne fin d'assemblée à tous les représentants des clubs.

Applaudissements dans la salle.

Alain Dayot – Trésorier Général sortant – qui assure l'intérim de l'animation pendant le retrait du nouveau Conseil de Ligue remet un fanion et la médaille d'or de la Ligue à Alain Cauet.

Intervention d'Alain Dayot – Trésorier Général sortant _____

Alain Dayot qui quitte ses fonctions après 45 ans en clubs, 30 ans en Ligue, dont 24 comme Trésorier Général tient un discours très émouvant avant, atteint par la limite d'âge, de devoir se retirer. « *Il faut savoir se retirer et ne rien regretter. On donne beaucoup, mais on*

reçoit énormément. Vous m'avez beaucoup apporté dans vos paroles, vos regards, vos gestes d'amitié. Je vous remercie de votre confiance. J'ai toujours travaillé en confiance et en amitié avec les trois présidents successifs que j'ai connus. Je tiens, également, à remercier Claude Barreteau, le trésorier adjoint et tous ceux et celles qui m'ont aidés tout au long de ces années ».

La salle salue par une standing ovation l'intervention d'Alain Dayot.

Election du Président de Ligue

Félix Tronson, doyen d'âge du Conseil de Ligue, indique qu'il y avait 20 votants pour la proposition du Président de Ligue au suffrage des clubs. Les membres du Conseil ont décidé de présenter la candidature de Michel Tronson avec les résultats suivants : dix neuf (19) voix pour et un (01) bulletin blanc.

Patrick Messus – Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales (C.R.S.O.E.) indique que la commission propose aux représentants des clubs de renoncer à l'application de l'article 21 des statuts de la L.A.F. qui stipule que le président de Ligue doit être élu au scrutin secret.

Il précise que cette renonciation doit se faire à l'unanimité des délégués des clubs.

Il soumet, donc, cette proposition à la salle. En l'absence d'opposition et d'abstention cette proposition est votée à l'unanimité et Michel Tronson est donc réélu à la présidence de la Ligue.

Michel Tronson remercie les représentants des clubs pour la confiance qu'ils viennent de lui accorder. Il avoue avoir hésité à se représenter mais qu'il ne se sentait pas le droit d'abandonner l'équipage au milieu du gué. Il conclut en affirmant « *Notre but pendant cette prochaine mandature sera de vous servir au mieux avec les possibilités qui sont les nôtres* ».

Il propose, alors, d'inverser l'ordre du jour et de passer directement au point concernant l'exclusion temporaire qui doit obligatoirement être examiné par cette assemblée générale.

Exclusion temporaire

Michel Tronson donne la parole à Jean-Yves Gautier pour qu'il expose les modalités de ce projet. Jean-Yves Gautier indique que les dispositions de ce règlement ont été transmises aux clubs sur leur messagerie officielle dans la Newsletter N° 02.

Il en rappelle les grandes lignes en précisant que l'assemblée de Ligue doit se prononcer par oui ou non sur cette proposition qui concerne toutes les compétitions de district et de Ligue à l'exclusion de la Division Honneur.

Il précise que cette exclusion temporaire de 10' est applicable pour les motifs suivants :

- conduite inconvenante ou excessive
- désapprobation en paroles ou en actes

et résume qu'une faute comportementale est susceptible d'être sanctionnée d'un carton blanc qui entraîne une exclusion temporaire et qu'une faute de jeu peut être sanctionnée d'un carton jaune, soit un avertissement.

Michel Tronson affirme que « *cette exclusion temporaire doit être considérée comme une mesure pédagogique, préventive et immédiate. C'est une réaction de bon père de famille qui consiste à sortir du jeu ceux qui n'en respectent pas l'esprit* ».

Patrice Guet (membre de la CD Arbitres 44 et de l'US Mésanger) intervient pour soulever l'ambiguïté qui existe, selon lui, entre le carton blanc et le carton jaune.

Michel Tronson lui répond que tous les acteurs de football regrettaient que, dans l'ancienne règle, une faute de jeu puisse être sanctionnée par une exclusion temporaire. Il précise qu'un travail sera fait en concertation avec les commissions d'arbitrage pour définir une règle d'application commune et que la seule exploitation de ces cartons blancs sera d'ordre statistique (nombre de carton(s) par match).

Patrick Gautreneau (président de l'OS Profondine Saint Sébastien sur Loire) demande des précisions sur le cumul des cartons jaunes et blancs lors d'une même rencontre. Michel Tronson lui répond qu'un carton jaune + un carton blanc, c'est une exclusion temporaire. Par contre, deux cartons jaunes ou deux cartons blancs entraînent une exclusion définitive du jeu. « *On traque la récidive, il faut être volontaire et ne pas lâcher prise* ».

Thierry Gautier (président du FC brainnois Boisséen Saint Jean de Boiseau) demande pourquoi on pénalise financièrement un carton jaune, alors que ce ne sera pas le cas pour un carton blanc.

Michel Tronson lui répond que derrière le carton jaune il y a une exploitation administrative faite par les services de la Ligue ou des districts. Il ajoute qu'il s'agit, en l'espèce d'une équité morale et sportive. A ce titre il ne serait pas juste de faire payer à tous le mauvais comportement de certains et que, du reste, le poste amendes est déficitaire.

Dominique Rabin (président de l'ES Layon Martigné Briand) intervient pour dire son regret de voir les fautes de jeu qui résultent d'un engagement physique et d'un esprit de compétiteur soient sanctionnées d'un carton jaune et que les éventuels matchs de suspension liés à ces cartons jaunes soient purgés contre un autre adversaire.

Michel Tronson répète que cette nouvelle règle est un texte fédéral que l'Assemblée doit adopter ou non sans qu'il soit possible d'en modifier le texte.

Sébastien Denis (membre de la Commission Régionale des Arbitres et de l'AC Saint-Brévin) demande comment il sera possible d'infliger un carton blanc à un joueur alors que, dans certains cas, cela sera contraire aux lois du jeu.

Michel Tronson lui répond que ni lui, ni le Conseil de Ligue ne sont compétents pour répondre à cette question mais souligne l'exclusion temporaire telle que définie dans ce projet est déjà appliquée dans d'autres ligues.

Avant de soumettre le texte au vote de la salle, Michel Tronson apporte les précisions suivantes :

- les exclusions temporaires seront comptabilisées par club à de simples fins statistiques.
- Les exclusions temporaires seront hors du champ d'application de l'article 39bis du Règlement des Championnats Seniors de l'Atlantique.

Le texte est, alors, soumis au vote des clubs. Le vote qui est fait à mains levées donne le résultat suivant :

- abstentions : dix (10) clubs
- contre : onze (11) clubs

Le texte est adopté pour une période d'une saison.

Modifications des Statuts

Michel Tronson présente les propositions modifications des Statuts de L.A.F.. Ces textes ont été transmis aux clubs dans leurs messageries officielles et publiés dans Atlantique Foot N° 1 902 du 13 juin 2008.

Ces modifications concernent les articles suivants des Statuts de la Ligue Atlantique de Football :

- Article 4 : Perte de la qualité de membre
- Article 7 : Composition
- Article 8 : Nombre de voix
- Article 9 : Représentants des associations
- Article 14 : Conditions d'éligibilité

- Article 16 : Election – vacance

Tous ces textes sont adoptés à l'unanimité.

Modifications des Règlements Officiels de la L.A.F. _____

Michel Tronson passe la parole à Félix Tronson pour qu'il présente ces propositions de modifications des Règlements Officiels de la L.A.F.. Ces textes ont été transmis aux clubs dans leurs messageries officielles et publiés dans Atlantique Foot N° 1 902 du 13 juin 2008. Ces modifications concernent les articles suivants des Règlements Officiels de la Ligue Atlantique de Football :

- Article 2 : Journal Officiel
- Article 61 : Statut de l'Arbitrage
- Article 66 : Engagements obligatoires d'équipes de jeunes

Tous ces textes sont adoptés à l'unanimité.

Règlements Officiels de la L.A.F. – Mise en conformité avec les Règlements Généraux de la F.F.F. _____

Félix Tronson présente rapidement ces modifications des Règlements Officiels de la L.A.F. qui ont été transmis aux clubs dans leurs messageries officielles et publiés dans Atlantique Foot N° 1 902 du 13 juin 2008.

Il s'agit d'une simple information car l'Assemblée de Ligue n'a pas à se prononcer sur ces textes qui ont été adoptés par l'Assemblée Fédérale.

Nouvelles modalités pour la purge des sanctions disciplinaires _____

A l'aide de « slides » Michel Tronson présente les dispositions, votées par l'Assemblée Fédérale, qui seront applicables pour la purge des sanctions disciplinaires pour la saison 2008-2009.

Remise des récompenses _____

Avant de clore l'Assemblée Générale Michel Tronson tient à récompenser quelques « vieux » serviteurs qui, atteints par la limite d'âge doivent quitter la Ligue. Il leur remet les récompenses suivantes :

- Louis Costard : Médaille de Vermeil de la F.F.F.
- Alain Maudhuit : Plaquette de la F.F.F.
- Claude Barreteau : Plaquette d'or de la F.F.F.
- Alain Dayot : Plaquette d'or de la F.F.F.

« Ce sont des serviteurs loyaux, fidèles et dévoués, je ne vais pas les laisser partir et je vais les solliciter pour rejoindre le Conseil des Sages » a conclu Michel Tronson.

Les récipiendaires reçoivent, un hommage vibrant de la salle.

Le Président conclut les débats en invitant les clubs au traditionnel pot de l'amitié qui, comme il l'avait annoncé à la reprise des débats est un apéritif déjeunatoire.

Michel TRONSON
Président

Jean-Luc Marsollier
Secrétaire Général

Gilles DAVID
Attaché de Direction